Adhésion de soutien 2014 – Personne morale

Dénomination : _____

Nom du contact MBF : _____

Fonction : _____

Site internet : _____

La Charte Mountain Bikers Foundation

Parce que nous sommes responsables des chemins de demain, voici quelques règles de bon sens à appliquer :

1. **Je suis ambassadeur du VTT. En toutes circonstances je reste courtois et respectueux de l'ensemble des usagers de la nature. Je dialogue avec eux et m'implique dans les démarches de prévention et de médiation.**
2. **Je respecte l'environnement ainsi que la quiétude de la faune et de la flore. Je rapporte tous mes déchets, même les plus petits.**
3. **Je respecte le sentier et ne pratique pas le hors piste. Par mon choix d'itinéraire je ne laisse pas de trace de mon passage et je m'engage à préserver les sentiers. Je ne suis pas seulement consommateur, je suis aussi acteur des sentiers.**
4. **Pour ne pas surprendre les autres usagers de la nature, j'annonce systématiquement mon arrivée.**

Forme juridique : ❑ Club ❑ Comité ❑ Team ❑ Association ❑ Coll. locale ❑ Autre_____

Adresse : _____

_____

CP : _____

Ville : _____

Tél. : _____

Email : _____

Nombre de salariés :__ ; de bénévoles : __ ; de pers représentées :___

Pour faciliter l'action bénévole, acceptez-vous que **l'on donne votre adresse e-mail à d'autres adhérents** ? OUI ❑ NON ❑

❑ Nous soutenons durablement Mountain Bikers Foundation à hauteur de .....€/an.

Min. 50€, par prélèvement automatique. (nous ne payons pas d'impôts sur notre activité. Nous ne pourrons donc faire valoir de réduction d'impôts avec le reçu de don qui nous sera envoyé par MBF)

Le montant et options choisis sont modifiables à tout moment par courrier. Tous les ans nous recevrons un courrier informatif nous permettant de changer les options de l'adhésion ou d'y mettre fin. 1 prélèvement est fait au moment de l'adhésion, les suivants sont au 5 janvier de chaque année. Tout prélèvement effectué est dû et non remboursable. Cette contribution permet de soutenir l'association d'intérêt général et le développement du VTT en France. L'adhésion ne donne lieu à aucune contrepartie individuelle.

Le choix du prélèvement, c'est moins de papier et de démarches pour adhérer pour nous et le bureau MBF, un geste pour l'environnement et l'assurance d'être solidement aux côtés de MBF !

Mandat de prélèvement SEPA

RUM- Référence Unique de Mandat

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Créancier.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passé avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé et contesté
- dans et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Créancier :
Mountain Bikers Foundation
Maison de la montagne
5 rue Raoul Blanchard
38 000 Grenoble

ICS : FR96ZZZ631886

Paiement récurrent / répétitif

Contact (retourner le mandat à) :
Mountain Bikers Foundation (adresse postale ci jointe)
info@mountainbikers-foundation.com

Débiteur (vous) : *Nom / Prénom :*……

Adresse :……

***Coordonnées de votre compte à débiter - IBAN**

***Code International d'identification de votre banque - BIC**

Fait à ……
Le : ……/……/……

Signature

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
« Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complète, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. »

❑ Ou nous faisons un don unique, par chèque, à l'ordre de MBF à hauteur de ..... €. Min 50€

Nous renvoyons ce bulletin rempli, signé et accompagné du mode de règlement choisi (Mandat de prélèvement + un RIB ou chèque à l'ordre de MBF) à l'adresse ci dessous.

Fait à _____ le __/__/____ Signature obligatoire :

Mountain Bikers Foundation
Maison de la Montagne –5 rue Raoul Blanchard – 38000 GRENOBLE
info@mountainbikers-foundation.com www.mountainbikers-foundation.com